

L'avenir
 UNE PUBLICATION
 DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.
 L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI,
 avenue de Mairie 503
 BUREAU NON ACCESSIBLE AU PUBLIC
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
 Pol Heyse
 ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :
 Jos Dorval
 DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
 ET ÉDITEUR RESPONSABLE :
 Philippe LAWSON
 Route de Hamut 38 - 5004 Namur Bouge
 Tél. : 081/24 88 11
 CHEF D'ÉDITION :
 Jean-François DE ROUCK
 info@lavenir.net
 REDACTION DE TOURNAI :
 Tél. : 069/88 96 20
 REDACTION D'ATH :
 Tél. : 068/26 96 00
 SERVICE CLIENTÈLE :
 Contacts librairies : librairies@lavenir.net
 Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152
 Abonnements : abonne@lavenir.net
 Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 02 01
 Commandes photos :
 Tél. 081/24 88 11 - CBC 193.1234942.66
 PROMOTION ET DIFFUSION :
 Tél. : 069/88 96 20 - fax : 081/23 02 61
 PUBLICITE NATIONALE :
 L'Avenir Advertising : 081/23 62 74
 sales.national@lavenir.net
 www.lavenir.net
 PUBLICITE REGIONALE :
 David Menciaer : 069.88.96.56
 PUBLICITE EN LIGNE :
 David Menciaer : 069.88.96.56
 David.Menciaer@lavenir.net
 www.lavenir.net
 PETITES ANNONCES :
 petitesannonces@lavenir.net
 www.lavenir.net
 NECROLOGIE :
 Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97

PÉRUWELZ

Miss Péruwelz : c'est fini pour l'ASBL

Nous avons reçu une lettre de l'ASBL Miss Péruwelz dans laquelle est signifiée la fin de la (belle) aventure.



Elles estiment ne plus être en adéquation avec les valeurs exigibles.

«Voilà déjà dix ans que l'ASBL devient miss ; elle a fait ses premiers pas sur la cité des sources.

Dix ans de collaborations toujours plus fructueuses pour l'organisation de l'élection de Miss et plus tard de Mister Péruwelz.

Durant toutes ces années nous avons tenu à garder un objectif d'élégance, de rigueur et d'investissement toujours plus important.

Cependant, il s'avère

qu'aujourd'hui non seulement le milieu des élections a changé, notre comité a lui aussi évolué. Bien que toujours soutenues par nos sponsors et ayant un comité soudé et motivé, nous estimons ne

plus être en adéquation avec les valeurs exigibles dans les élections de miss et mister aujourd'hui.

Les drôles de dames ont donc décidé de tirer leur révérence...

Cette fin de chapitre ne signifie pas la fin de l'ASBL, soucieuses de continuer nos collaborations avec divers événements, nous souhaitons toujours apporter notre contribution mais cette fois d'une autre manière.

Nous tenons à remercier chaleureusement la ville de Péruwelz, pour son étroite collaboration, nos partenaires et amis, pour leur confiance, leur soutien mais également l'ensemble de nos élus pour ces moments partagés et enfin nos membres du jury et bénévoles. Chacun d'entre eux a apporté des paillettes supplémentaires à la magie du spectacle. Nous leur en serons éternellement reconnaissantes.

La fin du chapitre ne signifie pas la fin de l'histoire... Alors nous vous disons à très bientôt. »

Une autre ASBL a repris le flambeau. ■

PECQ/CHIÈVRES

Projet pédagogique pour le 11 novembre

Des délégations d'élèves de l'école « Le Trèfle » de Pecq et de Chièvres se sont rendues aux pieds de différents monuments aux morts afin de participer aux cérémonies de commémoration de l'Armistice. Conscients de l'importance du « Devoir de Mémoire », les élèves avaient préparé leur hommage en travaillant à la rédaction et à la lecture d'un discours, la recherche et la lecture de missives de soldats, en apprenant notamment le chant du « Soldat » de Florent Pagny...



Les élèves devant la stèle commémorative au cimetière de Warcoing.

Il faut savoir que « Le Trèfle » accueille des élèves souffrant de diverses difficultés physiques et/ou intellectuelles. Ce type d'événement a permis de souder tous les élèves autour d'un projet com-

mun, montrant par la même occasion que, quels que soient les croyances et le handicap, il est possible de s'unir et

d'avancer ensemble et de former une équipe soudée, ce qui est très important pour ces élèves qui vivent des situa-

tions très compliquées. Ces derniers ont été fiers de contribuer à ce projet au service de la mémoire. ■ J.-F.B.

Je m'abonne à L'avenir
 INTÉGRAL
 Je choisis l'édition suivante :
 Le Courrier (Mouscron)
 Le Courrier de l'Escaut
 Autre édition :
 Le journal me sera fourni :
 chez mon libraire
 à mon domicile par la Poste
 Pour une durée de :
 1 an pour 339 € (28,26€/mois)
 6 mois pour 189,3 € (31,55€/mois)
 28,26 €/mois par domiciliation
 Et je profite de mes avantages et services abonnés à découvrir en permanence sur www.lavenir.net/espaceabonne
 Nom :
 Prénom :
 Rue :
 N° : Boîte :
 Code postal :
 Localité :
 Téléphone :
 GSM :
 Date de naissance :
 E-Mail :
 N° de compte :
 Signature :
 *Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie
 Infos indispensables et disponibles sur www.lavenir.net/librairie
 Nom de la librairie :
 Rue :
 N° : Boîte :
 Code postal :
 Localité :
 Je renvoie ce coupon :
 - par courrier, sans frais de timbre, s'indiquer sur l'enveloppe. Code-répertoire-Éditions de l'Avenir
 - Abonnez-vous - DA 852-897-4 5004 Bouge
 - par fax : 081/23 62 01
 ou je me rends sur le site www.lavenir.net/abo
 Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle : 081/23 62 00
 Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'Avenir SA et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case []
 Date limite de souscription : 31 octobre 2019
 Intéressé par L'avenir en version numérique uniquement ?
 Infos sur : www.lavenir.net/abo
 À partir de 575€ /mois seulement

ANTOING



Pour aller (notamment) voir le Barca

Une fois encore, le service de l'apéritif du bourgmestre a été pris en charge par des membres de la Maison des jeunes d'Antoing. Afin de les remercier pour cet excellent travail, Bernard Bauwens a remis aux adolescents un chèque de 900 € qui ira grossir la caisse qui leur permettra de financer leur projet de camp lors des prochaines vacances estivales. Cette année, ils sont allés à Madrid et leur prochaine destination sera Barcelone, avec comme objectif d'assister à un match du Barca.

LEUZE-EN-HAINAUT

La Ville indemnisée suite à l'explosion

Dans un litige opposant à un assureur, la Ville a obtenu une transaction à l'amiable afin de



à l'amiable afin de récupérer une partie des frais engagés.

● Pierre-Laurent CUVELIER

Le 10 janvier 2017, une violente explosion de gaz secouait le centre-ville de Leuze. Tout le monde a encore en mémoire ces images impressionnantes de cet immeuble éventré, suite à un acte désespéré, dans la rue de la Bonneterie.

Après le sinistre, la Ville de Leuze avait pour rappel mobilisé des moyens humains et matériels afin de déblayer la rue, recouverte de gravats, et sécuriser la zone. Aussi, pour des raisons évidentes de sécurité, il avait été décidé de raser les deux habitations touchées.

L'acte volontaire invoqué

Si la Commune a été indemnisée par l'assureur du propriétaire du n°48, ce fut une autre paire de manche pour la maison voisine (n°50), où s'est produite la déflagration.

« L'assureur a invoqué l'acte volontaire dans le chef de l'une des propriétaires pour s'opposer à



Après l'explosion qui avait soufflé le n° 50 de la rue de la Bonneterie, la Ville a pu obtenir « réparation ».

EVA - 30627839086

la démolition de l'habitation. »

« Cela nous posait problème dans la mesure où l'on sollicitait par ailleurs une intervention de

la démolition de l'habitation. »

couvrir les frais de sauvegarde du bâtiment, évalués à concurrence de 2 605 euros. Un montant qui ne prenait en considération que les coûts de matériel et en personnel affecté à la protection du site...

« Cela nous posait problème dans la mesure où l'on sollicitait par ailleurs une intervention de

la démolition de l'habitation. »

« Cela nous posait problème dans la mesure où l'on sollicitait par ailleurs une intervention de

la démolition de l'habitation. »

la démolition de l'habitation. »

la démolition de l'habitation. »

la démolition de l'habitation. »

PÉRONNES

Née le lendemain de l'Armistice



Une centième bougie pour Mariette Delepierre.

Fin de semaine dernière, c'était la fête au Manoir Notre-Dame à l'occasion du 100^e anniversaire de Mariette Delepierre. Pour la circonstance, une sympathique réception avait été organisée en l'honneur de la doyenne des résidentes.

En présence des autorités communales et de la famille de la vedette du jour, des fleurs et la mé-

daille du Roi Philippe ont été offertes à la centenaire. Cadeaux, ballons, flonflons et le verre de l'amitié ont agrémenté cet après-midi exceptionnel qui marquait ce siècle d'existence.

Mariette a vu le jour le 12 novembre 1918 à Gaurain-Ramécroix, soit le lendemain de l'armistice de la Grande guerre ! C'est à Ath, dans le café qu'elle

tenait, qu'elle a connu son futur mari. Gustaaf De Maeyer et Mariette se sont unis le 6 août 1954 à Willebroek.

Après avoir burlingué aux quatre coins de la Belgique, Mariette est revenue dans sa région il y a quelques années. Autonyme jusqu'à ses 95 ans, elle a toujours bon pied bon œil. ■

Fr. Gh.